

Séance du Conseil général – Audit sur les finances départementales

Jeudi 4 décembre 2008

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

4 XII 08

M. le président,
Mes chers collègues,

Est-ce que cet audit existe maintenant parce qu'il y a eu des élections en mars dernier ? Je dirai oui, s'il s'agit de dire que nous avons eu enfin les moyens de le faire. Je répondrai non, si l'idée consiste à penser que nous attendions exprès cette période postélectorale.

Cela a été dit par un certain nombre d'intervenants des différents groupes. Je crois qu'on ne peut pas retirer aux socialistes la constance d'une position exprimée de longue date. Personnellement, j'ai demandé cet audit à l'occasion de chacun des votes de nos derniers budgets : le 28 mars 2006, le 27 mars 2007 et encore le 18 décembre 2007 (puisque nous avons voté le budget 2008 à la fin de l'année 2007).

Michel Teulet a rappelé des choses qu'il avait dites par le passé. Je me sens donc autorisé à citer une partie de ce que j'avais dit le 27 mars 2007, afin de bien préciser dans quel état d'esprit nous étions par rapport à cette demande d'audit. J'indiquais notamment ce jour là : « *Nous pensons que dans une période de profonde mutation de nos compétences et dans un contexte budgétaire particulièrement tendu pour les raisons que chacun sait, notre collectivité n'aurait eu qu'avantage à se livrer à cet exercice d'introspection (...) En retarder la réalisation, c'est retarder les bénéfices que nous pourrions tirer de ses conclusions* ».

Cet audit arrive maintenant, il n'était que temps, mais le moment choisi n'est pas le fruit d'un calcul stratégique.

Je voulais aussi dire à mon collègue Jean-Jacques Karman qu'il est parfois des plaidoyers *pro domo* dont il vaut mieux se dispenser, tant en l'écoutant parler, j'avais l'impression qu'il nous chantait un air connu d'avant-guerre, dont le titre était « *Tout va très bien, Madame la marquise !* ».

Non, tout ne va pas très bien. Si les responsabilités sont partagées sur tous les bancs de cette Assemblée, elles ne sont pas les mêmes pour tous. Qu'avons-nous fait au cours de la mandature précédente ? Nous avons tous, élus de gauche comme de droite, donné simplement au président élu les moyens d'être président !

La délibération du 27 avril 2004, que nous avons tous votée en Assemblée départementale, autorisait le président à contracter des emprunts et à procéder à des opérations de couverture et de risques de taux. C'est une délibération qui se prend dans toutes les collectivités locales, parce que c'est ce qui permet au chef de l'exécutif d'exercer ses prérogatives. Ni plus, ni moins !

Je rappelle d'ailleurs sur ce point que j'avais évoqué, lors du vote du précédent budget, le 18 décembre 2007, cette situation particulière qui est celle dans notre pays du rôle des responsables d'exécutif. J'avais notamment déclaré : « *Exprimer notre spécificité au sein de la majorité départementale, c'est savoir que dans le système institutionnel de notre pays, le chef de tout exécutif dispose de pouvoirs propres très importants. Nous n'ignorons pas, dès*

le début de la mandature, cette situation. Ces pouvoirs, que je qualifierai de « régaliens », s'exercent en particulier en matière de décision financière dans la gestion du personnel, dans le domaine de la communication (...) En même temps -je m'adressais alors au président Bramy- que vous nous proposiez des espaces de discussion au sein de votre majorité, vous avez fait le choix d'user sans concession de toutes les prérogatives personnelles conférées par votre fonction. Ce budget 2008 -nous l'avions dit pour les précédents aussi- est donc le vôtre. S'il porte la marque de nos discussions et des compromis qu'elles ont permis, il demeure de votre responsabilité dans son économie générale et dans sa présentation ».

S'agissant de ce dont a eu à connaître la Commission permanente, plusieurs d'entre vous l'ont dit, on nous a communiqué des informations sur les prêts et les décisions qui avaient été prises par le président. On nous a rendu compte *a posteriori* et dans des termes pour le moins optimistes, mon cher Jean-Jacques !

J'ai pris un des derniers rapports -mais ils sont tous à peu près de la même veine- le 12-3 présenté le 19 juin 2007. En page 2, je lis : « *En janvier 2005, cette position a été améliorée (...) Cette dernière position, jugée risquée, a été renégociée en novembre 2005 (...) Il était opportun de quitter ce type produit pour obtenir de ne payer qu'à taux fixe avantageux.* ». Il n'y a rien de particulier sur la page 3. En page 4, je lis toujours : « *Un produit de taux hors zone euro mais sécurisé (...) les paiements se font en euro, sans risque de change et la position est jugée peu risquée* ». En page 5, je lis encore : « *Dans ce type de restructuration successive, l'encours avec Dexia-Crédit local de France découle des relations de partenariat actif permettant de saisir toutes les opportunités favorables de marché.* » ! En page 6, enfin, est écrit noir sur blanc : « *Il n'y a pas de risque de change pour la collectivité (...) nous avons le souci constant de limiter l'exposition au risque lié au taux, mais aussi au volume.* » C'était donc bien, encore une fois « *Tout va très bien, Madame la marquise !* ». La réalité est un peu différente. Je crois qu'il est vain de le nier, de refuser de l'assumer.

Des difficultés de gestion, propres à notre collectivité, accroissent la complexité de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Mais chacun le sait ici, le principal problème, celui qui nous conduit à cette impasse, qui est indiqué dans le rapport, c'est bien le choix qui a été fait par Nicolas Sarkozy depuis 2002.

Depuis plus de 6 ans, dans ses fonctions successives de ministre de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances, de nouveau de ministre de l'Intérieur, puis aujourd'hui -parce qu'il paraît qu' « *Ensemble, tout devient possible* » !- de président de la République, ce choix est celui de laisser les élus locaux se débrouiller avec leurs concitoyens, en particulier ceux qui sont le plus en difficulté. Le gouvernement, lui, se préoccupe pour l'essentiel des invités du président de la République au Fouquet's, c'est-à-dire les seuls véritables bénéficiaires significatifs du fameux « paquet fiscal », dont les effets économiques sont par ailleurs si désastreux !

A nous, il revient de se débrouiller avec la fiscalité. C'est d'ailleurs un choix quasiment assumé par le président de la République : « *Augmentez la fiscalité locale. Moi, je m'arrangerai pour baisser les impôts nationaux !* » ou, en tout cas, en donner l'illusion.

Si nous n'augmentons pas la fiscalité locale, on nous laisse le choix -voire on nous encourage- à réduire les services rendus à la population. Mais sans nous dire lesquels. Pour certains, c'est impossible, puisqu'il s'agit de missions obligatoires, qui nous sont confiées par la loi. Michel Teulet, lorsque vous affirmez que nous avons des dépenses de fonctionnement supérieures de 33% à la moyenne des départements de notre strate, je me permets de vous rappeler que, dans ces dépenses de fonctionnement, il y a en particulier les dépenses sociales. Sur ces dépenses sociales, il est impossible de décider du coût, puisque l'on applique des barèmes et des textes nationaux.

Certes, pour un certain nombre de dépenses, il est possible, voire souhaitable dans certains cas -nous l'avons dit et nous allons le faire- de trouver quelques économies. Mais chacun le sait ici, ces nécessaires économies, que nous appelons de nos vœux depuis longtemps, sont du domaine du symbole et elles ne suffiront pas à régler notre problème d'équilibre budgétaire.

Si l'on ne peut pas toucher à la fiscalité, -vous avez déjà exprimé que vous étiez contre, chers collègues de l'opposition, mais sachez que nous ne sommes pas non plus des aficionados de l'augmentation d'impôt, que nous ne procédons jamais à ce type de décision par principe ou par plaisir-, si les marges sont limitées sur le niveau des services rendus à la population comme je viens de l'indiquer, un dernier levier resterait l'augmentation de la dette. De grâce, point trop n'en faut ! J'ai cru comprendre que seul ici notre collègue Jean-Jacques Karman estimait notre dette actuelle plus structurée que toxique !

Il nous faut donc réfléchir à d'autres solutions.

Personnellement j'aurais préféré que tout notre débat tourne autour de ces autres pistes éventuelles, ces autres solutions. J'aurais préféré que vous nous proposiez des solutions, mes chers collègues de l'opposition, plutôt que vous nous disiez simplement : nous sommes de l'opposition. Si vous augmentez les impôts, nous ne serons pas d'accord. Si vous supprimez les services, on dira que vous faites moins. Il est trop facile -et vous le faites un peu trop souvent à mon goût- de nous demander de nous débrouiller, de faire plus à la place de l'Etat quand celui-ci dit : je ne fais plus ce que je faisais avant. Je me rappelle les interventions de notre collègue Facon lors de la mise en place de la Maison départementale des personnes handicapées. Il n'avait cessé de nous dire "vous ne faites pas assez, il faut aller plus vite et faire beaucoup plus fort", sans se préoccuper de l'intendance !

Dans la situation exceptionnelle qui est la nôtre, j'aurais souhaité que nous puissions réfléchir, en mettant de côté nos préférences partisans respectives, afin de regarder comment nous pouvons passer ensemble ce cap difficile des budgets départementaux 2009 et suivants.

Commençons par quelques mesures qui ne coûteraient rien à l'Etat.

Par exemple, serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement que l'on mutualise et que l'on fasse un partage équitable des droits de mutation à l'échelle de la petite couronne, voire au-delà ? C'est un enjeu de 30 millions d'euros au moins, pour commencer.

Serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement la suppression du dispositif de plafonnement à la valeur ajoutée -le fameux ticket modérateur- pour la taxe professionnelle ? C'est un enjeu de 25 millions d'euros en 2009.

Sans entrer dans un débat, -parce que là, nous ne serions pas forcément d'accord- sur le juste niveau des concours de l'Etat aux collectivités locales, ni sur celui de l'indexation correcte de leur évolution -il y aurait pourtant beaucoup à dire-, ni même sur celui d'une véritable péréquation, serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement la compensation intégrale des dépenses de RMI d'aujourd'hui, de RSA de demain, c'est-à-dire non seulement le maintien du FMDI -c'est un enjeu de 28 millions d'euros- mais aussi la prise en compte de l'ensemble des dépenses réelles, qui ont explosé ? Depuis le transfert décidé au 1^{er} janvier 2004, ce n'est pas la gauche qui exerce le pouvoir national, que je sache. Et c'est pourtant bien la dégradation de la situation

économique et sociale du pays qui a généré l'augmentation massive du nombre d'allocataires du RMI. Cette compensation intégrale, représente un enjeu de 50 millions d'euros supplémentaires, au-delà du FMDI.

Serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement la prise en charge par l'Etat des mineurs isolés étrangers ? N'est-ce pas l'Etat qui doit assumer cette responsabilité, plutôt que d'envisager de fermer le lieu d'accueil et d'orientation de Taverny ? C'est un enjeu de 15 millions d'euros.

Serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique -et nous l'avons été à un certain moment sur ce sujet- pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement la compensation de l'Allocation personnalisée d'autonomie, à la simple hauteur de la moyenne observée au plan national ? Nous ne demandons pas un traitement de faveur. Juste la moyenne ! Il s'agit d'un enjeu de 8 millions d'euros.

Serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement un véritable engagement de l'Etat sur l'hébergement d'urgence, en particulier quand les personnes concernées ne viennent pas de Seine-Saint-Denis ? Il s'agit d'un enjeu de 5 millions d'euros.

Serions-nous d'accord tous ensemble, au-delà de notre étiquette politique, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement d'annuler les instructions de désengagement de la Protection judiciaire de la jeunesse sur les mesures civiles en direction des mineurs ? Il s'agit d'un enjeu de 1 million d'euros.

Je pourrais continuer encore la liste. Mais si je calcule le total de ce sur quoi nous pourrions être d'accord tous ensemble, au-delà de nos étiquettes politiques, pour demander vraiment et avec force, parce que nous l'estimons juste, au gouvernement de faire ces choix-là, nous aurions intégré dans le budget départemental 162 millions d'euros !

Si nous parvenions tous ensemble à convaincre sur ces seuls points, alors il n'y aurait plus d'impasse budgétaire pour 2009, ni pour 2010, ni pour les années suivantes.

Et nous passerions sans doute moins de temps à nous demander si nous avons une dette plutôt structurée, plutôt toxique et qui a eu raison ou tort de nous conduire à cette situation.